

## ÉGALITÉ

# 16 jours contre la violence faite aux femmes

Solidar Suisse et L'Événement syndical

**Côte à côte contre la violence et l'oppression: c'est le slogan de la campagne «16 jours contre la violence basée sur le genre» de cette année, qui débutera par une manifestation nationale contre la violence et l'oppression patriarcales. La campagne est organisée par une alliance féministe constituée de divers partis, ONG, collectifs féministes et syndicats dont Solidar Suisse et le SEV. La manif' de lancement aura lieu le samedi 23 novembre à Berne.**

En Suisse romande, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre constitue toujours un rendez-vous important avec des manifestations massives. En Suisse alémanique, depuis une quinzaine d'années, sont organisés les 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre du 25 novembre au 10 décembre, aussi date clé, car il s'agit de la Journée des droits humains. L'idée de cette campagne internationale lancée par ONU Femmes: avoir le temps de faire des violences sexistes et sexuelles un vrai sujet et pas seulement une journée.

Cette année, la campagne suisse s'élargit au Tessin et à la Suisse romande. Une manifestation nationale aura lieu à Berne le 23 novembre comme action de lancement des 16 jours, durant lesquels des cen-

taines d'actions sont prévues dans tout le pays pour visibiliser la cause. Le SEV, partie prenante du projet aux côtés d'une large alliance de près de 90 associations, collectifs, partis politiques, syndicats et autres organisations, formera un bloc syndical sur les violences au travail.

Cette manifestation contre les violences et l'oppression patriarcales sera une démonstration de colère contre les violences subies par les femmes et les minorités de genre et l'inaction politique. «Toutes les trois semaines, une femme est tuée par son partenaire, son ex-partenaire ou une connaissance, dénonce l'appel à manifester. Les homicides en rapport avec le genre ne sont pas des dérapages ni des cas isolés. Ils s'inscrivent dans une violence structurelle à l'encontre des femmes, des personnes trans et non binaires et des rapports de force patriarcales. Et ils sont le résultat d'un échec politique en matière de protection des victimes, de prévention de la violence et d'égalité des droits.» Sans parler des dizaines de milliers de femmes touchées par les violences conjugales et le harcèlement dans la rue ou encore au travail...

Régulièrement, nous lisons dans les journaux des comptes rendus effrayants de féminicides. À chaque fois, notre colère grandit. Nous sommes en colère contre la banalité de la violence patriarcale. Nous sommes en colère contre l'indifférence de la société, la minimisation et l'inaction politique. Les autorités judiciaires ne sont pas suffisamment

informées, trop peu de places sont financées dans les maisons d'accueil pour les femmes et dans les refuges, les centres de consultation d'aide aux victimes luttent contre le manque d'argent et de nombreux cantons ne proposent pas de solutions de suivi.

Plus d'infos sur: [16jours.ch/manif2024](https://16jours.ch/manif2024)

Toutes les trois semaines, une femme est assassinée par son conjoint, son ex-conjoint ou une connaissance. Les meurtres en lien avec le genre ne sont pas des dérapages ni des cas isolés. Ils sont ancrés dans un système de violence structurelle envers les femmes, les personnes trans et les personnes non binaires, ainsi que dans une dynamique de pouvoir patriarcale. Ces meurtres sont le résultat d'un échec politique en matière de protection des victimes, de prévention de la violence et d'égalité des droits.

L'année passée, la statistique de l'aide aux victimes recensait 49055 consultations, et la demande augmente chaque année. On ne peut que s'imaginer le nombre réel de personnes affectées par la violence. Il n'y a pas assez de statistiques ni d'études.

Pour prévenir durablement la violence basée sur le genre et soutenir de manière adéquate les personnes affectées, il faut que des mesures conséquentes soient enfin mises en place!

gnation ont été massives, car les plans étaient considérés comme peu attrayants et nuisibles à la santé. La direction exige des propositions constructives, mais refuse un rejet complet. Le personnel des locomotives exige le maintien des anciens tableaux de service d'hiver et l'introduction d'un tableau de service annuel satisfaisant à partir du printemps/été 2025. En outre, il est critiqué que cette démarche soit soutenue par les cadres moyens et supérieurs, ce qui équivaut à un mépris envers les mécaniciennes et les mécaniciens de locomotive. Il est également critiqué que des conseillers externes soient consultés au lieu d'écouter les avis internes. Cela a pour conséquence que la satisfaction du personnel baisse drastiquement et que des années d'efforts pour améliorer le climat de travail sont réduites à néant.

La LPV RhB demande une adaptation pragmatique des tableaux de service, en particulier pas de pauses non payées de plus de 60 minutes. En conséquence, il est demandé aux RhB de prendre immédiatement des mesures pour améliorer la situation. La LPV envisage de porter l'affaire devant le tribunal arbitral afin de faire clarifier si le non-respect unilatéral des conventions sociales en vigueur dans la directive du domaine LP (BAR) est légal.



**Eva Schmid.** Les mécaniciennes et mécaniciens des Chemins de fer rhétiques (RhB) sont frustrés par les nouveaux tableaux de service annuels et la procédure de consultation. En raison d'un manque de personnel, un projet d'augmentation de l'efficacité a été lancé, mais

les partenaires sociaux n'ont pas été suffisamment informés. Malgré les promesses de changements positifs, les tableaux de service concrets n'ont pas été présentés à temps.

Après la présentation des nouveaux plans, les critiques et l'indi-

## PERSONNEL AU SOL SWISS

## 2 % de salaire en plus



**Markus Fischer.** Le personnel de Swiss soumis à la CCT pour le personnel au sol reçoit dès le 1er janvier 2025 une augmentation générale des salaires de deux pour cent, avec au moins 100 francs de salaire mensuel pour un temps plein ou le montant de base proportionnel pour un temps partiel. Ceci afin que les salaires les plus bas continuent à suffire pour faire face à l'augmentation du coût de la vie.

«Les 13 x 100 fr. au minimum qui s'ajoutent au salaire annuel permettent non seulement de compenser le renchérissement de 1,2 pour cent prévu pour cette année, mais aussi les augmentations des primes de caisse-maladie et les éventuelles augmentations de

loyer», déclare Philipp Hadorn, président de SEV-GATA, le secteur de l'aviation du Syndicat du personnel des transports SEV. «Ce résultat est acceptable même si, au vu de son succès, Swiss peut actuellement se permettre d'octroyer beaucoup plus à son personnel et le faire participer aux bénéfices. Ceci pourra être rattrapé à Noël, ce sera la moindre des choses!»

Contrairement à l'année passée – la direction n'a alors pas voulu entrer en matière sur une compensation du renchérissement malgré un résultat record et une récolte de signatures – «le climat de négociation était cette année axé sur les solutions, et constructif», poursuit Philipp Hadorn.

## USS

## Finances cantonales: des excédents au lieu de déficits!

**USS.** Une fois tous les comptes 2023 disponibles, on a pu constater au printemps 2024 que l'excédent cumulé des comptes de résultats de tous les cantons s'élevait au total à 2,2 milliards - et ce, pour un déficit cumulé de 1,6 milliard budgété auparavant. Les cantons se sont donc trompés de 3,8 milliards au total. En ce qui concerne la situation pour l'année 2024, les choses ne seront claires que lorsque les comptes seront disponibles au printemps prochain. Pour l'année 2025, 18 cantons sur 26 prévoient un déficit qui s'élève à 510 millions en cumulé. Par rapport à l'année précédente, les attentes des cantons sont donc globalement plus positives: pour l'année 2024, 17 cantons sur 26 avaient budgété un déficit cumulé de 1070 millions, soit environ le double.

Le taux de fortune nette indiqué par les cantons, respectivement calculé par l'USS, devrait encore augmenter selon les budgets 2025 (la fortune nette cumulée devrait légèrement augmenter), passant de 5,93% dans les budgets 2024 à 6,04% dans les budgets 2025.

L'exactitude de l'établissement des budgets des cantons est égale-

ment examinée à nouveau de manière isolée dans un dossier spécial de l'USS (disponible malheureusement qu'en allemand). Après avoir nettement diminué en 2020, l'erreur moyenne de budgétisation a ensuite nettement augmenté, passant de 3,84% (2020) à 7,89% (2021). Pour le dernier exercice comptable clôturé (2023), l'erreur de budgétisation n'était plus que de 6,09 pour cent.

Cela signifie qu'en 2023, les résultats totaux des comptes de résultats cumulés étaient supérieurs de 6,09 pour cent à ceux des budgets.

Mesurées à la performance économique, les recettes fiscales des cantons (c'est-à-dire les recettes fiscales des personnes physiques et morales) resteront pratiquement stables avec les budgets 2025, voire passeront de 7,53% à 7,59% de la performance économique (budget 2024).

Si l'on considère l'ensemble des cantons, la charge fiscale effective restera encore assez constante l'année prochaine pour les entreprises, mais elle devrait diminuer pour les particuliers à hauts revenus, passant de 29,3% à 28,6%.